

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 27/07/2012

**I – DEFINITION DU POSTE**

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Arrondissement Bâtiment – <b>subdivision travaux bâtiment entretien (STBE)</b>
2	LIBELLE DE LA FONCTION : Aide technique
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 327 CODE POSTE : 8715 PROGRAMME R.H : 96104
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PAPEETE – Vallée de Tipaerui
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Intervenant dans une équipe de bâtiment sur les différents chantiers attribués à la subdivision travaux bâtiment entretien de l'arrondissement bâtiment de la direction de l'équipement.
9	EFFECTIFS ENCADRES            A            B            C            D            Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la STBE de l'arrondissement bâtiment de la direction de l'équipement
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Tenue, casque et chaussure de sécurité.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Horaires de travail : du lundi au jeudi de 7 heures à 15 heures et le vendredi de 7 heures à 14 heures. Mobilité sur la Polynésie française.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Participe en qualité de manœuvre dans une équipe de bâtiment pour les travaux de maçonnerie (travaux de coffrage, de ferrailage, de crépissage...).
14	ACTIVITES ANNEXES :

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Aide technique			
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Technique de bâtiment			
S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert				
17	<b>COMPETENCES</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>E</b>
	- Connaître les bases de la sécurité		X	
	- Savoir travailler en équipe et être motivé		X	
	- Savoir parler le tahitien		X	
18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : 3 ans dans la profession et technique du bâtiment			
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Travaux en hauteur, sécurité incendie et intervention premier secours.			
20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum de 3 ans			

Le Directeur de l'équipement p.i.,

L'agent

Date :

Date :

Signature :

**Jean-Paul LE CAILL**

Signature :